



Differend avec le maire de ma commune

Par martine1952

Bonjour a tous ,
Ayant divers differents avec le maire de ma commune , handicapé (amputation d'une jambe) j'ai fais dplusieurs demandes , ou reste sans reponse ou refuse,
J'aimerais savoir a qui puis je ecrire ou contacter une personne au dessus de ce maire.
Avec tous mes remerçiements pour vos reponses
Bien cordialement.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Le maire n'est pas seul à décider des aménagements, c'est un vote au conseil municipal, et surtout un budget. Ils doivent donc faire des priorités dans les investissements possibles.

Vous pouvez vous adresser à la préfecture, ou encore à la MDPH pour des projets en faveur de l'accessibilité.

Par martine1952

merci